Certificat Voltaire

Contenu de la formation :

Règles d'orthographe et bases grammaticales : Les accords, Le participe passé, Les règles du pluriel, Les règles des majuscules,Les « bizarreries » du français
La rédaction : La préparation de son écrit : structurer sa pensé, La construction des paragraphes : articuler les idées, bâtir un plan général ou détaillé, L'adaptation de son message en fonction des facteurs clés de la communication écrite : l'interlocuteur, l'objectif, le contexte
Rendre ses écrits attractifs : Les différents styles de rédaction, Le document écrit et sa lisibilité, par le biais d'un guide de lecture, La mise en avant des informations importantes
La démarche des écrits professionnels : Focus sur les « tics » d'écriture, La valorisation du message essentiel
Modalités d'accompagnement :

- Phase 1 : Le responsable du projet Voltaire présente aux apprenants les objectifs et la finalité du projet Voltaire.
- Phase 2 : Test de positionnement en présentiel (1 heure) - 140 difficultés Diagnostic du niveau initial de chaque participant.
- Phase 3 : Préparation en ligne : Chaque participant s'entraine selon ses disponibilités et de manière autonome via la Plateforme du certificat Voltaire, accessible en ligne.
- Phase 4 : Certification finale en centre d'examen

Objectifs de la formation :

Améliorer vos capacités à écrire et à produire un discours structuré :

- Adopter une démarche d'écriture efficace et professionnelle
- Certifier le niveau de maîtrise des difficultés de la langue française, avec fiabilité et objectivité (Certificat Voltaire)
- Asseoir sa crédibilité auprès d'un recruteur, en attestant un niveau en orthographe

- Le certificat Voltaire mesure le niveau de maîtrise de l'orthographe grammaticale utilisée dans un contexte professionnel, ainsi que de l'orthographe lexicale des fautes couramment commises en milieu professionnel.

Métiers et emplois visés :

Ne pas être en situation d'analphabétisme, ni d'illettrisme à l'entrée
Tout type d'emploi

Public concerné :

Demandeur.euse d'emploi
Jeune 16-29 ans
Salarié.e
Individuel.le autre

Méthodes et outils pédagogiques :

L'apprentissage s'effectue en auto-formation accompagnée c'est-à-dire avec une alternance d'apports méthodologiques et d'exercices pratiques. L'objectif est d'acquérir des compétences opérationnelles. Les outils pédagogiques sont spécialement conçus pour cette démarche individualisée. Une évaluation finale, réalisée par le formateur, valide le processus de formation et les compétences acquises.

Modalités d'enseignement :

Formation entièrement présentielle

Durée indicative en centre de formation :

70 heures

Pré-requis :

Pas de pré-requis

Modalités d'admission :

- sur entretien
- sur test

Niveau d'entrée :

Aucun : information non communiquée

Niveau de sortie :

sans niveau spécifique

Validations :

Le Certificat Voltaire permet d'attester d'un niveau suffisant pour s'exprimer à l'écrit en situation professionnelle.

Certification :

+ d'informations sur la certification RS7113 (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur le lien suivant https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7113/.

Financement :

CPF
CSP
Financement individuel
Plan de développement des compétences

Tarif de référence :

15,00 €

Lieu(x) de formation :

Avranches

Accès aux personnes en situation de handicap (ou PMR) :

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Prochaines dates :

Nous contacter

Renseignements et inscriptions

Nom du contact : Mme Valérie MACHADO
Téléphone : 02 33 05 62 39
Courriel : greta-cotes-normandes@ac-normandie.fr